

1-fiche de poste – Sept. 2024
DGAOR-DLSI/SPL-unité Développement et Décisionnel
Intitulé du poste : apprenti.e en informatique décisionnelle

Formation envisagée par l'apprenti.e :

Master1 – Master 2 en informatique décisionnelle, Business Intelligence

Le maître d'apprentissage sera :

Sandie Carcanague, responsable de l'Unité Développement et Décisionnel (SPL/DLSI)

Présentation des motivations du maître d'apprentissage :

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel outil de restitutions décisionnels (dataviz) Dig Dash, un projet de migration des rapports développés sous Pentaho Report Designer, CTools et Saïku doit être mis en œuvre pour porter tout ou partie des 198 rapports OASIS et des 457 rapports TABLEAUX DE BORD sur la nouvelle plateforme Dig Dash.

En plus de ce projet de migration, l'apprenti pourra être amené à participer à toutes les actions relatives à l'analyse des indicateurs, à la transformation des données issues des bases métiers ou de web services, à la conception de l'entrepôt de données, aux développements nécessaires pour produire les indicateurs mais également à leur mise en forme pour la restitution aux utilisateurs.

Durée du contrat :

2 ans si M1-M2 - 1 an si M2

Missions confiées :

- Découvrir l'outil de dataviz Dig Dash et l'outil ETL Pentaho PDI (Kettle)
- Etre force de proposition pour la conception et la restitution de supports appropriés aux différents publics concernés par la connaissance et l'analyse des indicateurs
- Aider et participer à la conception et à la modélisation de l'entrepôt de données : Aspect dynamique et statique
- Analyser et développer les supports de reporting dédiés aux directions métiers
- Contribuer à l'analyse et au développement des indicateurs :
 - o en s'appropriant les MCD des logiciels métiers et l'appel de web services
 - o en participant aux réunions d'analyse avec les utilisateurs
 - o en maîtrisant l'outil ETL Pentaho PDI (Kettle) pour extraire, transformer les données et alimenter l'entrepôt de données

Modalités d'accompagnement de l'apprenti :

L'apprenti intègre les travaux d'une équipe projet dont la coordination opérationnelle est réalisée par le Responsable d'unité développement et décisionnel.

Des points d'étape sont organisés avec ou non la présence du responsable de l'unité afin d'orienter, de cadrer et d'évaluer les travaux de l'apprenti.

Lieu de travail : Hôtel du Département